



le 02/05/2024

1. COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

La municipalité vous invite à venir célébrer l'anniversaire de la victoire sur le nazisme le mercredi 8 mai à 12h. Cette célébration aura cette année encore une importance accrue du fait de la guerre qui se déroule aujourd'hui aux portes de l'Europe ainsi que des dramatiques événements qui secouent le proche orient. Cette cérémonie nous rappelle que le combat contre les totalitarismes est hélas toujours d'actualité.

Venez nombreux marquer votre attachement aux valeurs pour lesquelles beaucoup de nos parents sont morts alors qu'aujourd'hui encore des milliers de femmes et d'hommes sacrifient leur vie pour leur liberté.

Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

2. SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

Le préfet a signé l'arrêté portant retrait de la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées du syndicat mixte du SPANC de l'Adour.

En conséquence, les habitants de notre commune peuvent prétendre maintenant aux subventions de l'Agence de l'Eau et de la CATLP.

Une note explicative est jointe à l'information municipale et vous pourrez venir chercher en mairie le formulaire de demande d'aide.

Ce formulaire sera envoyé par mail aux personnes disposant d'une adresse électronique

Le Maire,

Joël CAZEDEBAT

